



Licence 2 et 3

Sciences du Langage

Guide étudiant 2022-2023



Contacts

Directrice de l'UFR Lettres et Langages : Lucie THEVENET

Jean Marc BELTZUNG

Directeur du Département des Sciences du Langage

Maître de conférences en Sciences du Langage

☎ +33 (0) 2 53 52 22 24

☎ jean-marc.beltzung@univ-nantes.fr

Isabelle ROY

Responsable coordinateur du Master Sciences du Langage

Professeur en Sciences du Langage

☎ +33(0) 2 53 00 94 71

☎ isabelle.roy@univ-nantes.fr

Bâtiment Censive bureau C236

Olivier CROUZET

Responsable coordinateur de la Licence Sciences du Langage

Maître de conférences en Sciences du Langage

☎ Olivier.crouzet@univ-nantes.fr

Bâtiment Censive bureau C232

Anne CROLL

Maître de conférences en Sciences du Langage

☎ +33 (0) 2 53 52 22 16

☎ anne.croll@univ-nantes.fr

Ali TIFRIT

Responsable de relations internationales

Maître de conférence en Sciences du Langage

☎ ali.tifrit@univ-nantes.fr

Charlène TEMBRUN

Secrétariat Sciences du Langage

☎ +33 (0) 2 53 52 22 76

☎ Secretariat.sc-langage@univ-nantes.fr

Bâtiment Censive bureau 109.5

L'équipe pédagogique :

Hamida DEMIRDACHE (Professeur en Sciences du Langage)

Jenny MORENO (ATER, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche)

Amos ACQUAH (Vacataire)

Angèle BERNARD (Vacataire)

Antoine COCHARD (Vacataire)

Agnieszka DUNIEC (Vacataire)

Walid HAFSI (Vacataire)

Sommaire

Contacts.....	2
Présentation générale de la Licence Sciences du Langage	5
Objectifs	6
Enseignements proposés.....	6
Compétences visées	6
Compétences transverses.....	7
Débouchés.....	7
Organisation du cursus.....	7
Conditions d'accès L2	8
Conditions d'accès L3	8
Modalités de validation	8
Contrôle Continu	9
Dispenses d'assiduité (DA)	9
Réorientation	9
Tableau récapitulatif des enseignements de L2	10
Tableau récapitulatif des enseignements de L3	11
Troisième semestre (S3) LICENCE 2	12
Phonologie (16h CM + 12h TD).....	12
Syntaxe et diversité des langues (16h CM + 12h TD)	13
Logique et langage (16h CM + 12h TD).....	13
Interactions verbales (16h CM + 12h TD)	14
Anglais (24h TD).....	14
Langue classique (12h ou 24h TD)	15
Sport	15
Langue vivante (24h TD)	15
Education comparée (24h CM)	16
Quatrième Semestre (S4) LICENCE 2	17
Phonétique articulatoire et acoustique (24h TD)	17
Morphologie (24h TD)	17
Acquisition et psycholinguistique (24h TD)	18

Initiation à l'informatique pour la linguistique (24h TD)	18
Anglais (24h TD)	19
Professionalisation (12h TD)	19
Langue classique (12h ou 24h TD)	19
Langue vivante (24h TD)	20
 Evaluation Licence 2.....	 Erreur ! Signet non défini.
 Cinquième Semestre (S5) LICENCE 3	 21
Phonétique et prosodie (18h CM + 22h TD)	21
Syntaxe et sémantique (18h CM + 22h TD)	22
Phonologie et morphologie (18h CM + 22h TD)	22
Compétences pragmatiques et linguistique de terrain (18h CM + 22h TD)	23
Anglais (24h TD)	24
Professionalisation	24
Langue classique (12h)	24
Langue vivante (24h TD)	25
 Sixième Semestre (S6) LICENCE 3	 26
Syntaxe et sémantique (18h CM + 22h TD)	26
Acquisition et psycholinguistique (18h CM + 22h TD)	27
Linguistique comparée (18h CM + 22h TD)	27
Méthodes expérimentales (24h TD + 6h TP)	28
Anglais (24h TD)	29
Outils informatiques (24h TD)	29
Langue classique (12h TD)	29
Langue vivante (24h TD)	30
 Evaluation Licence 3.....	 Erreur ! Signet non défini.
 Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence	 31
Validation de l'engagement étudiant	33
Les stages.....	34
La mobilité internationale.....	35

Présentation générale de la Licence Sciences du Langage

Objectifs

La filière « Sciences du Langage » de l'Université de Nantes – Licence, Master, Doctorat – constitue la seule offre complète Licence 1/2/3-Master-Doctorat (LMD) dans la région Nord-Ouest de la France, et répond à un besoin évident de formation en linguistique.

Par ailleurs, les enseignants-chercheurs impliqués dans cette formation sont tous membres du LLING – Laboratoire de Linguistique de Nantes – qui jouit d'une reconnaissance internationale. Les enseignements dispensés reposent sur un socle commun à la discipline qui facilite les échanges nationaux et internationaux.

Enseignements proposés

La vocation première des enseignements proposés au sein de la Licence « Sciences du Langage » est d'offrir une formation approfondie dans les champs fondamentaux de la linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique et interactions verbales), tout en fournissant un panorama assez large des différents champs d'application de l'étude du langage (acquisition et apprentissage des langues, psycholinguistique, sociolinguistique, pathologies, traitement automatique des langues).

Compétences visées

La Licence « Sciences du Langage » en adoptant une démarche scientifique face à des données linguistiques développe, entre autres, les compétences suivantes :

- Recueillir des corpus de données en mettant en œuvre des méthodes scientifiques (recueil de données auprès d'informateurs, enregistrement de données sonores/multimodales, observation, expérimentation).
- Structurer et analyser des corpus de données en mettant en œuvre la méthodologie adaptée au type de données et aux objectifs poursuivis.

De par l'objectif général et l'ensemble des activités proposées au sein de cette formation, la Licence « Sciences du Langage » exige l'acquisition et la maîtrise des aptitudes suivantes :

- Recherche bibliographique et accès à la littérature scientifique spécialisée en français et en anglais.
- Maîtrise des outils informatiques (système d'exploitation, outils bureautiques, logiciels de traitement de données audio/multimodales, logiciels de statistiques).
- Présentation orale et écrite de travaux originaux.
- Travail de recherche en équipe.

Compétences transverses

Les étudiants peuvent, tout au long de la Licence « Sciences du Langage », développer des compétences transverses, permettant par ailleurs la réorientation dans d'autres Parcours, grâce à des Unités d'Enseignements (UE) optionnelles dispensées dans les départements ou UFR suivants :

- En Histoire / Histoire de l'Art et Archéologie
- A la FLCE : Langues vivantes
- En Lettres Modernes/Lettres Classiques : Littérature, Langue ancienne
- En Sciences de l'Education : Professorat des Ecoles

Débouchés

Les débouchés de la Licence « Sciences du Langage » concernent d'une part l'enseignement et la recherche dans le domaine des Sciences du Langage, en ouvrant l'accès au Master et au Doctorat « Sciences du Langage » à l'Université de Nantes ou dans d'autres universités françaises, européennes et internationales.

D'autre part, les compétences acquises dans cette formation constituent une base fondamentale nécessaire pour aborder les domaines du traitement automatique des langues (informatisation des langues, logiciels de reconnaissance/synthèse vocale, éditeurs de texte etc..) et de l'orthophonie.

De plus, elles ont une utilité reconnue dans le domaine des Sciences sociales et Humaines (domaines de la communication, de la publicité, de l'enseignement et de la formation des adultes).

Enfin, selon le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'insertion professionnelle après une Licence en « Science du Langage » est de 89% dont plus de 62% en CDI.

Voici une liste des métiers visés après la Licence « Sciences du Langage » :

- Orthophoniste
- Professeur des Ecoles
- Chercheur
- Formateur (langue des signes etc.)
- Professeur de français langue étrangère (FLE)
- Médiateur
- Traducteur / Interprète

Organisation du cursus

Le Parcours L1, la L2 et la Mention « Sciences du Langage » (L3) sont organisés en :

- Unités d'Enseignements Fondamentales (UEF*)
- Unités d'Enseignements Complémentaires (UEC**).

Les UEF* sont obligatoirement suivies par les étudiants. Ces unités regroupent les enseignements de base nécessaires à la poursuite des études du parcours.

Les UEC** proposées sont choisies par les étudiants en fonction de leurs intérêts et de leur choix d'orientation, notamment en L1 (possibilité de se réorienter vers d'autres parcours du portail *Humanités* en L1 et L2, suivant les options choisies).

Conditions d'accès L2

Sont admis de plein droit les étudiant(e)s titulaires d'une L1 Parcours « *Sciences du Langage* » acquise à l'Université de Nantes.

Sont admis de plein droit les étudiant(e)s titulaires d'une L1 « *Humanités* » acquise à l'Université de Nantes.

Sont admis de plein droit les étudiant(e)s titulaires d'une L1 Mention « *Sciences du Langage* » ou « *Linguistique* » acquise dans une autre université.

Pour les étudiant(e)s titulaires d'un autre diplôme niveau Bac+1 (L1 ou autre), un dossier de demande de validation d'acquis doit être déposé à la scolarité dans les délais requis (en général avant la fin du mois de juillet). Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Scolarité Lettres : scolarite.lettres@univ-nantes.fr

→ <https://lettreslangages.univ-nantes.fr/> (rechercher « Scolarité »)

Pour les étudiants étrangers, il est indispensable de déposer un dossier au plus tard au mois d'Avril (se renseigner à la Scolarité).

Conditions d'accès L3

Sont admis de plein droit les étudiant(e)s titulaires d'une L2 Parcours « *Sciences du Langage* » acquise à l'Université de Nantes.

Sont admis de plein droit les étudiant(e)s titulaires d'une L2 Mention « *Sciences du Langage* » ou « *Linguistique* » acquise dans une autre université.

Pour les étudiant(e)s titulaires d'un autre diplôme de niveau Bac+2 (L2 ou autre), un dossier de demande de validation d'acquis doit être déposé à la scolarité dans les délais requis (en général avant la fin du mois de Juillet). Se renseigner auprès de la Scolarité : scolarite.lettres@univ-nantes.fr

Pour les étudiants étrangers, il est indispensable de déposer un dossier au plus tard au mois d'Avril (se renseigner à la Scolarité avec les informations ci-dessus)

Modalités de validation

Les niveaux L2 et L3 sont validés sur la base de la moyenne semestrielle (annuelle sinon) entre toutes les Unités d'enseignement affectées de leur coefficient. Toutes les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Les examens sont organisés en deux sessions :

- 1^{ère} session : Janvier pour le 1^{er} Semestre (S1) / Mai pour le 2nd Semestre (S2)
- 2^{ème} session : Juin (rattrapages des deux semestres)

Tout étudiant ayant obtenu une note moyenne d'UE inférieure à 10 à la première session d'examens et n'ayant pas validé son année par compensation à l'issue de la première session d'examens doit obligatoirement se présenter aux épreuves correspondantes de la seconde session.

Il n'est pas possible de se représenter à une UE (groupe d'enseignements/matières) ou une EC

(enseignement/matière) où a été obtenue une note supérieure à 10, ni à une UE ou une EC où a été obtenue une note inférieure à 10, mais qui a été compensée au sein de l'UE, du semestre ou de l'année. En cas de passage d'un EC en 2nde session, c'est la meilleure note des deux sessions qui est conservée dans le calcul final de la moyenne.

Contrôle Continu

Les UE sont validées par une Contrôle Continu (CC) et (pour la plupart) un Contrôle Terminal (CT) dont les poids respectifs varient en fonction de la session d'examens.

Lorsqu'une UE est validée à la fois par CC et par CT, les poids sont les suivants :

- A la 1^{ère} session, les poids du CC et du CT dans la note terminale sont respectivement 60% (CC) et 40% (CT).
- En 2nde session, la part du Contrôle Continu diminue : les poids respectifs sont 30% (CC) et 70% (CT).

Dispenses d'assiduité (DA)

Les étudiants qui ont obtenu le statut de « Dispensé d'Assiduité » sont obligatoirement soumis aux seules épreuves terminales. Aucune note de contrôle continu ne peut être attribuée à un(e) étudiant(e) dispensé(e) d'assiduité.

Pour les UE validées uniquement par Contrôle Continu, les étudiants Dispensé d'assiduité (DA) passent un examen terminal (CT : 2 sessions prévues, comme pour les autres UE).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site (rubrique « S'inscrire » puis « toutes les démarches » et enfin « aménagements de scolarité ») :

<https://www.univ-nantes.fr/sinscrire/toutes-les-demarches/amenagements-de-scolarite>

Réorientation

Tout au long de leur cursus, les étudiants ont la possibilité de se réorienter sur d'autres parcours ou d'autres mentions. Pour ce faire, des UEC sont proposées dans la plupart des départements de l'UFR Lettres et Langues et à l'UFR Langues-CIL qui constituent des passerelles vers ces formations.

Les étudiants peuvent prendre contact, et ce dès le début de leur cursus, avec les enseignants du département de Sciences du Langage pour évaluer l'opportunité de développer telle ou telle compétence par le biais des Unités à Choix : en concertation avec un enseignant référent, ils pourront envisager une sélection de ces UEC en adéquation avec leur projet universitaire.

À noter que les étudiants seront amenés, dans le cas d'une réorientation en L2, à valider des UE spécifiques au nouveau parcours / à la nouvelle mention qu'ils envisagent.

→ Retrouvez toute la procédure détaillée dans ce livret à la p.35

→ **Dispositif SWITCH :**

Ce dispositif mis en place par le SUIO permet aux étudiants qui doutent de leur orientation de venir définir leur projet grâce à des entretiens individuels et de tester leur nouvelle orientation lors de stages courts afin de valider celle-ci.

(Plus d'informations sur le site: <http://www.univ-nantes.fr/> recherche SWITCH

Tableau récapitulatif des enseignements de L2

Niveau	Semestre	Code UE	Intitulé	ECTS
Licence 2	S3	UE 31	Phonologie	5
		UE 32	Syntaxe et diversité des langues	5
		UE 33	Logique et langage	5
		UE 34	Interactions verbales	5
		UE 35	Anglais	2
		UE 36	Langue Classique ou sport	3
		UE 37	Langue vivante	3
		UE 38	Éducation comparée	2
	S4	UE 41	Phonétique articulatoire et acoustique	5
		UE 42	Morphologie	5
		UE 43	Acquisition et psycholinguistique	5
		UE 44	Initiation à l'informatique pour la linguistique	4
		UE 45	Anglais et professionnalisation	5
		UE 46	Langue classique	3
		UE 47	Langue vivante	3

Tableau récapitulatif des enseignements de L3

Niveau	Semestre	Code UE	Intitulé	ECTS
Licence 3	S5	UE 51	Phonétique et prosodie	5
		UE 52	Syntaxe et sémantique	5
		UE 53	Phonologie et morphologie	5
		UE 54	Compétences pragmatiques et linguistique de terrain	5
		UE 55	Anglais et professionnalisation	4
		UE 56	Langue classique	3
		UE 57	Langue vivante	3
	S6	UE 61	Syntaxe et sémantique	5
		UE 62	Acquisition et psycholinguistique	5
		UE 63	Linguistique compare	5
		UE 64	Méthodes expérimentales	5
		UE 65	Anglais et outils informatiques	4
		UE 66	Langue classique	3
		UE 67	Langue vivante	3

Troisième semestre (S3) LICENCE 2

UE 31 : Phonologie (5 ECTS)

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

				UE31 PHONOLOGIE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				Écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	durée	écrit	durée
PHONOLOGIE	HLS3-11	1	5	100%		0%		100%	2h00	30%		70%	2h00	100%	2h00

Phonologie (16h CM + 12h TD)

Ali TIFRIT

Après un rappel de phonologie structurale, le cours abordera le cadre de la phonologie générative (standard). L'objectif à terme est de maîtriser le format dérivationnel (règles et traits distinctifs). Le TD permettra de s'exercer à résoudre des problèmes phonologiques de complexité croissante.

Bibliographie :

Brandão de Carvalho, Nguyen & Wauquier (2010). Comprendre la phonologie. Paris, PUF.
 Chomsky & Halle (1968). The Sound Pattern of English. tr. fr. : Principes de phonologie générative, (1973). Paris, Editions du Seuil.
 Dell, F. (1973). Les Règles et les sons, Introduction à la phonologie générative. Paris, Hermann.
 Kenstowicz (1994). Phonology in Generative Grammar. Oxford : Blackwell.
 Schane (1967). French Phonology and Morphology. Cambridge Mass., MIT Press.

UE 32 : Syntaxe et diversité des langues (5 ECTS)

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

				UE32 SYNTAXE ET DIVERSITES DES LANGUES											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				Écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Syntaxe et diversité des langues	HLS3-21	1	5	100%				100%	2h00	30%		70%	2h00	100%	2h00

Syntaxe et diversité des langues (16h CM + 12h TD)

Isabelle ROY

Ce cours introduira les méthodes et principes de l'analyse structurale de la phrase : notion de constituant, catégories grammaticales, représentation hiérarchisés de la structure des constituants, dans la phrase simple et complexe.

UE 33 : Logique et langage (5 ECTS)

				UE33 LOGIQUE ET LANGAGE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
				C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				Écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Logique et langage	HLS3-31	1	5	100%				100%		30%		70%	2h00	100%	2h00

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Logique et langage (16h CM + 12h TD)

Walid HAFSI

Ce cours introduira la logique propositionnelle, la logique des prédicats, et des notions de la théorie des ensembles, en mettant l'accent sur leur emploi pour l'analyse de la sémantique du langage naturel.

UE 34 : Interactions verbales (5 ECTS)

				UE34 INTERACTIONS VERBALES											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
				C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				Écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Interactions verbales	HLS3-41	1	5	60%		40%	2h00	100%		30%		70%	2h00	100%	2h00

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Interactions verbales (16h CM + 12h TD)

Jenny MORENO

Ce cours porte sur les interactions verbales. Ce domaine des sciences du langage, appelé aussi « analyse conversationnelle », prend ses racines dans la pragmatique, la sociologie et la sociolinguistique, et l'analyse du discours. Il sera étudié de façon principalement théorique. La réflexion des philosophes sur le langage ordinaire, ainsi que le développement d'une sociologie américaine (Goffman et Garfinkel) prenant comme paradigme l'interactionnisme symbolique, ont conduit à créer un nouveau domaine de la linguistique qui prend pour objet les échanges verbaux, en particulier les conversations.

Après avoir étudié les principaux auteurs et les concepts fondamentaux de ce champ de recherche, à travers des textes fondateurs, nous approfondirons quelques théories conversationnelles comme la théorie des faces qui définit des règles et des façons de parler dans les interactions, variables selon les langues et les cultures.

UE 35 : Anglais (5 ECTS)

				UE35 ANGLAIS									
				1ère Session				2ème Session					
				Assidus		DA		Assidus				DA	
				C.Ct		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				Ecrit	Oral	écrit	oral	écrit	oral	oral	Durée	oral	Durée
Anglais	HLS3-51	1	2	40%	60%		100%			100%	20min	100%	20min

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Anglais (24h TD)

Amos ACQUAH

Les cours de LV1 Anglais auront pour objectif d'approfondir l'aisance à l'oral et les connaissances linguistiques des étudiants, à travers l'étude d'un corpus de travaux ciblés. Nous porterons notre regard sur de multiples aspects de la langue anglaise à travers des études comparatives d'œuvres clés.

L'évaluation se partagera entre un contrôle continu oral au cours du semestre d'un partiel écrit sur table. Les étudiants seront aussi invités à rendre des travaux écrits optionnels pendant le semestre.

UE 36 : Langue classique (3 ECTS)

Département Lettres anciennes

Langue classique (12h ou 24h TD)

1 EC au choix :

- Philologie Grecque (12h) – Odile TRESCH
- Philologie Latine (12h) – Sophie VAN LAER
- Langue latine 1 continuant (24h) – Gaëlle TIREL
- Langue grecque 1 continuant (24h) – Odile TRESCH

Sport

SUAPS

Il est nécessaire de s'inscrire directement auprès du secrétariat du SUAPS.

				UE36 LANGUE CLASSIQUE OU SPORT											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
				C.C.t		E.T		E.T		C.C.t report		E.T		E.T	
				écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Langue latine 1 continuant	HLC1-33	1	3			100%	4h00	100%	4h00			100%	4h00	100%	4h00
langue grecque 1 continuant	HLC1-34	1	3			100%	4h00	100%	4h00			100%	4h00	100%	4h00
Philologie grecque	HLC3-44	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Philologie latine	HLC3-43	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Sport	U3SP000	1	3	Voir STAPS											

UE 37 : Langue vivante (3 ECTS)

Département Lettres modernes

Langue vivante (24h TD)

Une langue au choix (niveau continuant) :

- Anglais – Shane LILLIS
- Allemand – Mélanie LE TOUZE
- Espagnol – Christian HOUNNOUV

- Italien non débutant – Gloria PAGANINI-RAINAUD
- Russe – Elena BELAIA

				UE37 LANGUE VIVANTE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus			DA			Assidus			DA		
	Code	Coef	ECTS	C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Anglais	HLM3-51	1	3	50%		50%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Espagnol	HLM3-52	1	3	50%		50%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Allemand	HLM1-32	1	3	100%			2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Russe	HAR3X2B	1	3		100%			100%	oral			100%	oral	100%	oral
Italien non débutant	HAI3N2A	1	3			100%	1h30	100%	1h30			100%	1h30	100%	1h30

UE 38 : Education comparée (2 ECTS)

Département Sciences de l'Éducation

				UE38 EDUCATION COMPAREE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus			DA			Assidus			DA		
	Code	Coef	ECTS	C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				Ecrit	Oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Education comparée	HLE3-61	1	2			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00

Education comparée (24h CM)

Sébastien URBANSKI

Cet enseignement vise à initier les étudiants aux comparaisons internationales en éducation. Quel est l'objet de l'éducation comparée ? Pourquoi comparer les systèmes éducatifs ?

Après avoir présenté les principaux paradigmes de l'éducation comparée (approches culturaliste et universaliste), l'enseignement portera sur quelques grands domaines empiriques à partir de données de natures diverses (données quantitatives, ethnographiques) : l'expérience scolaire des élèves, les pratiques d'enseignement, le traitement de la difficulté scolaire.

À partir d'études de cas, ces domaines seront abordés sous l'angle de comparaisons internationales permettant d'éclairer les problèmes éducatifs des sociétés contemporaines.

Quatrième Semestre (S4) LICENCE 2

UE 41 : Phonétique articulatoire et acoustique (5 ECTS)

				UE41 PHONETIQUE ARTICULATOIRE ET ACOUSTIQUE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				Écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	durée	écrit	durée
Phonétique articulatoire et acoustique	HLS4-11	1	5	60%		40%	2h00	100%	2h00	30%		70%	2h00	100%	2h00

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Phonétique articulatoire et acoustique (24h TD)

Jean-Marc BELTZUNG

Le cours propose une description des caractéristiques acoustiques des sons du langage et des mécanismes articulatoires qui les sous-tendent. On essaiera ainsi de comprendre ce qui permet à l'auditeur humain d'identifier aussi facilement les sons du langage malgré leur extrême variabilité.

Des rappels de phonétique et phonologie pourront être faits en fonction des besoins des étudiants.

UE 42 : Morphologie (5 ECTS)

				UE42 MORPHOLOGIE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				Écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Morphologie	HLS4-21	1	5	100%				100%		30%		70%	2h00	100%	2h00

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Morphologie (24h TD)

Ali TIFRIT

La morphologie est traditionnellement considérée comme l'étude de la formation des mots. Ce cours vise à dépasser cette première conception élargissant les observations à d'autres langues que le français. Nous explorerons les modes de formations en morphologie dérivationnelle et flexionnelle. Après avoir défini la méthode permettant l'analyse morphologique, nous nous attacherons à établir un format pour les règles de constructions de mots par le biais d'exercices en français et dans d'autres langues.

UE 43 : Acquisition et psycholinguistique (5 ECTS)

				UE43 ACQUISITION ET PSYCHOLINGUISTIQUE											
				1ère Session					2ème Session						
				Assidus				DA	Assidus				DA		
				C.Ct		E.T		E.T	C.Ct report		E.T		E.T		
				écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Acquisition et psycholinguistique	HLS4-31	1	5	60%		40%	2h00	100%		30%		70%	2h00	100%	2h00

Acquisition et psycholinguistique (24h TD)

Isabelle ROY

Le cours proposera une introduction aux problématiques de l'acquisition du langage chez l'enfant. On s'intéressera également à la question de l'acquisition en environnement bilingue.

Acquisition :

- Introduction à la problématique de l'acquisition syntaxique et sémantique
- Méthodologie de la recherche en acquisition syntaxique et sémantique : Nous présenterons d'un part les techniques expérimentales utilisées pour évaluer la compétence syntaxique et sémantique des enfants ; en particulier, la tâche dite de production induite (tâche de production) et la tâche dite de jugements des conditions de vérité (tâche de compréhension).
- Enjeux théoriques : d'autre part, nous illustrerons les enjeux théoriques que soulève l'acquisition syntaxique et sémantique à travers l'étude des questions suivantes :
 - 1) Omission du sujet dans la grammaire enfantine
 - 2) Acquisition des contraintes sur l'interprétation du sujet implicite dans différents types d'infinitives (acquisition des structures dites de contrôle).
 - 3) L'acquisition des structures passives et des structures interrogatives.

UE 44 : Initiation à l'informatique pour la linguistique (4 ECTS)

				UE44 INITIATION A L'INFORMATIQUE POUR LINGUISTIQUE											
				1ère Session					2ème Session						
				Assidus				DA	Assidus				DA		
				C.Ct		E.T		E.T	C.Ct report		E.T		E.T		
				écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Initiation à l'informatique pour linguistique	HLS4-41	1	4	100%				100%	2h00	30%		70%	2h00	100%	2h00

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Initiation à l'informatique pour la linguistique (24h TD) Olivier CROUZET

Les linguistes ont souvent besoin de recourir à des outils informatiques afin d'extraire, organiser ou analyser des données linguistiques. Le cours sera découpé en 3 parties.

Après une initiation au fonctionnement d'un système d'exploitation (Unix / Linux) et aux principes de base de l'algorithme (variables, types, fonctions, structures de contrôles), les étudiants apprendront les rudiments d'un langage de programmation adapté à l'analyse de bases de données linguistiques (AWK) ainsi que les principes des « Expressions Régulières » qui permettent de traiter des chaînes

textuelles.

Dans la seconde partie du cours, nous aborderons un autre langage de programmation (Octave / Matlab) qui permet de traiter des données numériques (comme les sons par exemple).

A la fin du cours, les étudiants sauront procéder à des recherches dans une base de données texte et à la manipulation ou à la visualisation simples de données audio.

UE 45 : Anglais et professionnalisation (4 ECTS)

				UE45 ANGLAIS ET PROFESSIONNALISATION										
				1ère Session					2ème Session					
				Assidus		DA			Assidus				DA	
				C.Ct		E.T			C.Ct report		E.T		E.T	
				Écrit	Oral	écrit	oral	écrit	oral	oral	Durée	oral	Durée	
Anglais	HLS4-51	1	5	40%	60%		100%			100%	20min	100%	20min	
Professionalisation	HLS4-52	1		100%		100%					écrit 100%		écrit 100%	

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Anglais (24h TD)

Emmanuella ANNAN

Les cours de LV1 anglais auront pour objectif d'approfondir l'aisance à l'oral et les connaissances linguistiques des étudiants, à travers l'étude d'un corpus de travaux ciblés. Nous porterons notre regard sur de multiples aspects de la langue anglais à travers des études comparatives d'œuvres clés. L'évaluation se partagera entre un contrôle continu oral au cours du semestre et d'un partiel écrit sur table. Les étudiants seront aussi invités à rendre des travaux écrits optionnels pendant le semestre.

Professionalisation (12h TD)

Enseignement organisé par le SUIO

Validation : CC = 100% (1^{ère} session)

CC = 100% (2^{ème} session)

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus.

- Savoir trouver l'information sur les formations, les secteurs, les métiers
- Réaliser une enquête métier
- Exposer les résultats de l'enquête au groupe TD
- Connaître les outils et méthodes pour chercher un stage
- Possibilité de faire un stage volontaire

UE 46 : Langue classique (3 ECTS)

Langue classique (12h ou 24h TD)

1 EC au choix :

- Langue latine 2 continuant (24h) suite de langue latine 1 continuant – Claire CHAUVIN
- Langue grecque 2 continuant (24h) suite de langue grecque 1 continuant - Odile TRESCH
- Philologie grecque (12h) – Odile TRESCH
- Philologie latine (12h) – Sophie VAN LAER

				UE46 LANGUE CLASSIQUE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
				C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Langue latine 2 continuant	HLC2-33	1	3			100%	4h00	100%	4h00			100%	4h00	100%	4h00
Langue grecque 2 continuant	HLC2-34	1	3			100%	4h00	100%	4h00			100%	4h00	100%	4h00
Philologie grecque	HLC4-44	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Philologie latine	HLC4-43	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00

UE 47 : Langue vivante (3 ECTS)

Langue vivante (24h TD)

Département Lettres modernes

Une langue au choix (niveau continuant) :

- Anglais –
- Allemand –
- Espagnol –
- Italien non débutant -
- Russe –

				UE47 LANGUE VIVANTE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
				C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Anglais	HLM4-51	1	3	50%		50%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Espagnol	HLM4-52	1	3	50%		50%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Allemand	HLM4-32	1	3	100%			2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Russe	HAR4D2B	1	3			100%	3h00	100%	3h00			100%	40min	100%	40min
Italien non débutant	HAI4N2A	1	3	100%		100%	1h30	100%	1h30			100%	1h30	100%	1h30

Cinquième Semestre (S5) LICENCE 3

UE 51 : Phonétique et prosodie (5 ECTS)

				UE51 PHONETIQUE ET PROSODIE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		C.Ct report	
				Écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	durée	écrit	durée
Phonétique et prosodie : fondements	HLS5-11	1	5	100%				100%		30%		70%		100%	
Phonétique et prosodie : Applications	HLS5-12	1		100%				100%		30%		70%		100%	

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Phonétique et prosodie (18h CM + 22h TD)

Jean-Marc BELTZUNG

Après avoir abordé les différentes caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons du langage, nous verrons comment ces derniers peuvent faire l'objet d'un traitement informatique en mettant l'accent sur l'automatisation de certaines tâches (scripts). Par la suite, nous aborderons certaines notions d'accentuation et d'intonation (variation de hauteur, de durée et d'intensité), en étudiant entre autres, les caractéristiques suprasegmentales des sons (tons, accent) et des énoncés (intonations).

UE 52 : Syntaxe et sémantique (5 ECTS)

				UE52 SYNTAXE ET SEMANTIQUE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		C.Ct report	
				Écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Syntaxe et Sémantique	HLS5-21	1	5	100%				100%		30%		70%		100%	

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Syntaxe et sémantique (18h CM + 22h TD)

Isabelle ROY et Walid HAFSI

Syntaxe (I. ROY)

Ce cours vise à une introduction à la syntaxe formelle et comparée des langues. A partir d'une étude détaillée de problèmes concrets en syntaxe, il consiste à étudier des propriétés morphologiques, syntaxiques et interprétatives dans une même langue et/ou à travers un ensemble de langues, et à formuler des hypothèses explicites pour rendre compte des faits et des contrastes observés. Ce faisant, on cherchera à initier les étudiants à l'argumentation en syntaxe, et plus généralement la démarche scientifique de la grammaire générative.

Sémantique (W. HAFSI)

Dans la composante « sémantique » du cours, nous commencerons à esquisser une théorie qui explique comment l'interprétation d'une phrase dépend de sa structure. En le faisant, nous introduirons des notions fondamentales de la sémantique formelle. Le contenu de cette partie du cours est inspiré surtout par le texte *Semantics in Generative Grammar* d'Irene Heim et Angelika Kratzer (Malden : Blackwell, 1998).

UE 53 : Phonologie et morphologie (5 ECTS)

				UE53 PHONOLOGIE ET MORPHOLOGIE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
				C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		C.Ct report	
				écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Phonologie et Morphologie	HLS5-31	1	5	100%				100%		30%		70%		100%	

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Phonologie et morphologie (18h CM + 22h TD)

Ali TIFRIT

La recherche en phonologie s'est largement construite par accumulation (connaissance toujours plus étendue de langues toujours plus nombreuses) et son évolution a tout naturellement été tributaire des avancées scientifiques et technologiques. Nous prendrons pour fil directeur dans ce cours le cas des « traits distinctifs » et de l'hypothèse contrastiviste depuis la phonologie structurale jusqu'aux phonologies plurilinéaires (notamment dans leur variante élémentaire).

Ce cours sera l'occasion de (re)découvrir les traits distinctifs, d'explorer le cadre élémentaire et de discuter de l'organisation hiérarchique des traits.

Bibliographie :

- Compton & Drescher (2011). Palatalization and "strong i" across Inuit dialects. *The Canadian Journal of Linguistics / La Revue canadienne de linguistique*, vol. 56 n°2 : 203-228.
- Drescher (2009). *The Contrastive Hierarchy in Phonology*. Cambridge University Press. Cambridge. Ms.
- Hall (2011). Phonological contrast and its phonetic enhancement : dispersedness without dispersion, *in Phonology* 28 : 1-54.

UE 54 : Compétences pragmatiques et linguistique de terrain (5 ECTS)

				UE54 COMPETENCES PRAGMATIQUES LING, DE TERRAIN											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		C.Ct report	
				Ecrit	Oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Compétences pragmatiques	HLS5-41	1	5	60%		40%	1h30	100%	1h30	100%				100%	
Linguistique de terrain	HLS5-42	1		60%		40%	1h30	100%	1h30	100%				100%	

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Compétences pragmatiques et linguistique de terrain (18h CM + 22h TD)

Anne CROLL

Ce cours vise à poser les conditions linguistiques pour une analyse des conversations et interactions verbales dans le cadre ordinaire ou institutionnel. Les méthodes de recueil de corpus, de transcription et d'analyse seront étudiées et utilisées.

Les profils pragmatiques des sujets communicants seront établis en fonction de leurs capacités conversationnelles. La comparaison des corpus permettra de construire une approche typologique des discours et des compétences pragmatiques. La validation supposera un travail sur le terrain de recueil d'un corpus d'interactions verbales et son analyse au travers d'une problématique linguistique.

UE 55 : Anglais et professionnalisation (4 ECTS)

				UE55 ANGLAIS ET PROFESSIONNALISATION									
				1ère Session				2ème Session					
				Assidus		DA		Assidus				DA	
				C.Ct		E.T		C.Ct report		E.T		E.T	
				écrit	Oral	oral	Durée	écrit	oral	oral	Durée	oral	Durée
Anglais	HLS5-51	1	4	60%	40%	100%	20min			100%	20min	100%	20min
Professionalisation	HLS5-52	1		100%		écrit							
						100%							

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Anglais (24h TD)

Amos ACQUAH

Nous porterons notre regard sur de multiples aspects de la langue anglaise à travers des études comparatives d'œuvres clés. L'évaluation se partagera entre un contrôle continu oral au cours du semestre et d'un partiel écrit sur table. Les étudiants seront aussi invités à rendre des travaux écrits optionnels pendant le semestre.

Professionalisation

Enseignement organisé par le SUIO

Voir ci-dessus les modalités de validation de cet EC.

UE 56 : Langue classique (3 ECTS)

				UE56 LANGUE CLASSIQUE											
				1ère Session				2ème Session							
				Assidus		DA		Assidus				DA			
				C.Ct		E.T		C.Ct report		E.T		E.T			
				écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Linguistique latine	HLC5-41	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Linguistique grecque	HLC5-42	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00

Langue classique (12h)

Département Lettres anciennes

1 EC au choix :

- Linguistique grecque – Sophie VANLAER-BECUE
- Linguistique latine - Sophie VANLAER-BECUE

UE 57 : Langue vivante (3 ECTS)

Langue vivante (24h TD)

Département Lettres modernes

Une langue au choix (niveau continuant) :

- Anglais -
- Espagnol -
- Allemand -

- Russe traduction version -
- Russe traduction thème -

- Histoire de l'art (italien) -
- Cinéma (italien) -

- Portugais traduction version -
- Portugais traduction thème -

- Arabe traduction version -
- Arabe traduction thème -

				UE57 LANGUE VIVANTE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Q		E.T		E.T		C.Q report		E.T		E.T	
				écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Anglais	HLM5-55	1	3	50%		50%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Espagnol	HLM3-52	1	3	50%		50%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Allemand	HLM1-32	1	3	100%				100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Russe traduction - Thème	HAR5X2B	1	3	100%				Oral 100%	20min			Oral 100%	20min	Oral 100%	20min
Russe traduction - Version	HAR5X2C			100%				Oral 100%	20min			Oral 100%	20min	Oral 100%	20min
Histoire de l'art : italien	HCI5-6A	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Cinéma (italien)	HCI5-6B	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Portugais traduction - Thème	HAP5X2B	1	3			100%	1h30	100%	1h30			100%	1h30	100%	1h30
Portugais traduction - Version	HAP5X2C					100%	1h30	100%	1h30			100%	1h30	100%	1h30
Arabe traduction - Thème	HAM5X2C	1	3			100%	1h30	100%	1h30			100%	1h30	100%	1h30
Arabe traduction - Version	HAM5X2D		3				100%	1h30	100%	1h30			100%	1h30	100%

Sixième Semestre (S6) LICENCE 3

UE 61 : Syntaxe et sémantique (5 ECTS)

				UE61 SYNTAXE ET SEMANTIQUE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		C.Ct report	
				Ecrit	Oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	durée	écrit	durée
Syntaxe et sémantique	HLS6-11	1	5	100%				100%		30%		70%		100%	

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Syntaxe et sémantique (18h CM + 22h TD)

Isabelle ROY et Walid HAFSI

Syntaxe (I.ROY)

Ce cours constitue la continuation de la partie « Syntaxe » du cours « Syntaxe et sémantique » du premier semestre. Nous continuerons à aborder la structure de la phrase complexe et divers phénomènes syntaxiques en grammaire générative, dont le mouvement.

Sémantique (W. HAFSI)

Ce cours constitue la continuation de la partie « Sémantique » du cours « Syntaxe et sémantique » du premier semestre. Nous continuerons notre exploration des phrases avec des quantifieurs et nous appliquerons les outils développés dans le cours du premier semestre à l'analyse d'autres phénomènes linguistiques. Nous introduirons aussi quelques notions de la pragmatique avec l'objectif d'esquisser le débat actuel concernant l'origine des « implicatures ».

UE 62 : Acquisition et psycholinguistique (5 ECTS)

				UE62 ACQUISITION ET PSYCHOLINGUISTIQUE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		C.Ct report	
				Ecrit	Oral	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Acquisition et psycholinguistique	HLS6-21	1	5	100%				100%		100%				100%	

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Acquisition et psycholinguistique (18h CM + 22h TD)

Hamida DEMIRDACHE et Antoine COCHARD

Introduction à la problématique de l'acquisition syntaxique et sémantique. Méthodologie de la recherche en acquisition syntaxique et sémantique :

Nous présenterons d'une part les techniques expérimentales utilisées pour évaluer la compétence syntaxique et sémantique des enfants ; en particulier, la tâche dite de production induite (tâche de production) et la tâche dite de jugements des conditions de vérité (tâche de compréhension).

D'autre part, nous illustrerons les enjeux théoriques que soulève l'acquisition syntaxique et sémantique à travers l'étude des questions telles que par exemple l'acquisition des conditions du liage, l'acquisition des contraintes sur l'interprétation du sujet implicite dans différents types de propositions (phénomène dit de pro-drop contrôle), l'acquisition des interrogatives, ou l'acquisition de la disjonction, de la négation et de leurs interactions.

UE 63 : Linguistique comparée (5 ECTS)

				UE63 LINGUISTIQUE COMPAREE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus			DA			Assidus			DA		
				C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		C.Ct report	
				Ecrit	Oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Linguistique comparée	HLS6-31	1	5	100%				100%		30%		70%		100%	

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Linguistique comparée (18h CM + 22h TD)

Isabelle ROY

Ce cours constitue la continuation de la partie « Syntaxe » du cours « Syntaxe et sémantique » du premier semestre.

Le cours se concentrera sur la syntaxe des langues romanes. Nous étudierons des questions classiques de syntaxe et de sémantiques comparées dans le domaine roman :

1. Syntaxe et sémantique comparées de la négation : distribution de la négation à travers les langues romanes. La négation dans les impératives. Négation sémantique versus pléonastique dans les interrogatives totales. Analyse des éléments dits de polarité négative (*personne et rien* en français, *nessuno et niente* en italien ?!).
2. Du lexique à la syntaxe : Problèmes posés par les verbes psychologiques. Rôles thématiques et structure argumentale des verbes psychologiques. Problèmes de coréférence dans les configurations syntaxiques avec un verbe psychologique.

3. Contraintes sur la distribution et l'interprétation du sujet : le phénomène du sujet nul. Propriétés syntaxiques et sémantiques de l'ordre VOS. L'inverse dite stylistique en français versus l'inversion dite libre du sujet dans d'autres langues romanes.
4. Syntaxe et sémantique comparée du pronom se à travers les langues romanes : se inhérent, réfléchi, inaccusatif, impersonnel ou générique ?

UE 64 : Méthodes expérimentales (5 ECTS)

				UE64 METHODES EXPERIMENTALES											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
				C.Ct		E.T		E.T		C.Ct report		E.T		C.Ct report	
				Écrit	Oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Méthodes expérimentales	HLS6-41	1	5	60%		40%	3h00	100%	3h00	100%				100%	

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Méthodes expérimentales (24h TD + 6h TP)

Olivier CROUZET

Les travaux effectués en Sciences du Langage (acquisition du langage, Traitement Automatique des Langues, psycholinguistique, mais également les champs d'étude plus « classiques » comme – par exemple – la phonologie) font de plus en plus fréquemment appel à ce que l'on nomme la méthode expérimentale ; méthode qui, par la simplification des conditions de recueil des données, doit permettre de mieux comprendre les phénomènes les plus complexes.

Ce cours propose une approche des deux aspects essentiels de cette méthode : Epistémologie des Sciences et Méthodologie :

- Epistémologie des Sciences : Qu'est-ce qu'une science ? paradigmes, Théories et Modèles. Les cycles de la Science.
- Science et Statistiques : La notion de vérité scientifique. Visions alternatives.
- Méthodologie expérimentale : Les notions de variable, de plan d'expérience, de plan d'analyse. Statistiques descriptives et statistiques inférentielles.

Analyse des données : les données obtenues (que l'on ait eu recours à une méthode expérimentale ou pas) se doivent d'être analysées dans les règles de l'art afin de pouvoir en dire quelque chose, c'est-à-dire les interpréter. Nous exposerons donc les différentes méthodes disponibles pour l'analyse de données en centrant notre propos sur l'usage de ce que l'on appelle les statistiques inférentielles. Afin de ne pas effrayer les étudiants, nous ne nous focaliserons que très peu sur les aspects mathématiques de ces outils (savoir calculer une moyenne suffira) mais nous nous intéresserons particulièrement à deux aspects tout aussi essentiels de leurs usage : l'aspect épistémologique (« Pourquoi est-il nécessaire d'utiliser les statistiques pour analyser les données » ; on verra notamment que, contrairement à la croyance populaire, le hasard fait mal les choses) et l'aspect pratique (quels types d'analyse appliquer en fonction des données dont on dispose ...). Ces séances auront lieu en salle d'informatique afin de mettre en pratique différents types d'analyse statistiques.

UE 65 : Anglais et outils informatiques (4 ECTS)

				UE65 ANGLAIS ET OUTILS INFORMATIQUES									
				1ère Session				2ème Session					
				Assidus		DA		Assidus		DA			
				C.Ct		E.T		C.Ct report		E.T			
				Ecrit	Oral	oral	Durée	écrit	oral	oral	Durée	oral	Durée
Anglais	HLS6-51	1	4	100%		100%	20min			100%	20min	100%	20min
Outils informatiques	HLS6-52	1		100%		écrit 100%	1h30	30%		70%	1h30	100%	1h30

*E.T = Examen terminal

*C.Ct = Contrôle continu

Anglais (24h TD)

Amos ACQUAH

Les cours de LV1 anglais auront pour objectif d'approfondir l'aisance à l'oral et les connaissances linguistiques des étudiants, à travers l'étude d'un corpus de travaux ciblés. Nous porterons notre regard sur de multiples aspects de la langue anglaise à travers des études comparatives d'œuvres clés. L'évaluation se partagera entre un contrôle continu écrit et oral au cours du semestre lors de la session1. Lors de la 2^{ème} session, il s'agira d'un examen oral de 20min. Les étudiants seront aussi invités à rendre des travaux écrits optionnels pendant le semestre.

Outils informatiques (24h TD)

Olivier CROUZET

Cet enseignement a pour but d'amener les étudiants à manipuler les outils informatiques quotidiens avec aisance. Les thèmes abordés concernent les aspects juridiques et sociaux de l'informatique, la sécurité des systèmes informatiques, les principes des systèmes d'exploitation (ligne de commande, explorateurs de fichier, éditeurs de texte) et l'utilisation courante des outils standards (navigation internet, courrier électronique, travail collaboratif, logiciels de bureautique – traitement de texte, tableurs, logiciels de base de données, présentations multimédia, structuration de documents...).

Les étudiants auront également la possibilité de valider ces aptitudes par une certification informatique (C2I Niveau 1).

UE 66 : Langue classique (3 ECTS)

Langue classique (12h TD)

Département Lettres classiques

1 EC au choix :

Linguistique latine –

Linguistique grecque –

				UE66 LANGUE CLASSIQUE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Q		E.T		E.T		C.Q report		E.T		E.T	
				écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Linguistique latine	HLC6-41	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Linguistique grecque	HLC6-42	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00

UE 67 : Langue vivante (3 ECTS)

Langue vivante (24h TD)

Département Lettres modernes

Une langue au choix (niveau continuant) :

Anglais –

Espagnol –

Allemand –

				UE 67 LANGUE VIVANTE											
				1ère Session						2ème Session					
				Assidus				DA		Assidus				DA	
	Code	Coef	ECTS	C.Q		E.T		E.T		C.Q report		E.T		E.T	
				écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée	écrit	oral	écrit	Durée	écrit	Durée
Anglais	HLM6-55	1	3	50%		50%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Espagnol	HLM6-52	1	3	50%		50%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Allemand	HLM6-32	1	3	100%				100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Russe traduction - Thème	HAR6X2B	1	3	100%				Oral 100%	20min			Oral 100%	20min	Oral 100%	20min
Russe traduction - Version	HAR6X2C			100%				Oral 100%	20min			Oral 100%	20min	Oral 100%	20min
Arts du spectacle (italien)	HCI6-6A	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Cinéma (italien)	HCI6-6B	1	3			100%	2h00	100%	2h00			100%	2h00	100%	2h00
Portugais traduction - Thème	HAP6X2B	1	3			100%	1h30	100%	1h30			100%	1h30	100%	1h30
Portugais traduction - Version	HAP6X2C					100%	1h30	100%	1h30			100%	1h30	100%	1h30
Arabe traduction - Thème	HAM6X2B	1	3			100%	1h30	100%	1h30			100%	1h30	100%	1h30
Arabe traduction - Version	HAM6X2C					100%	1h30	100%	1h30			100%	1h30	100%	1h30

Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée à tous les étudiants, la Journée d'Orientation (octobre) réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

2) En L2, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 1 » : 12 h d'atelier « face à face »

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

Voir l'enseignement correspondant dans votre livret de L2 pour plus de détails.

3) En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » à valider selon les principes expliqués ci-dessous.

Validation de l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 » en L3

Cet EC (Enseignement Constitutif) ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur un dispositif de suivi incitant l'étudiant à effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus, en participant à quelques-unes des actions proposées en ce sens à l'initiative du SUIO ou des responsables de Licence, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation...)

Concrètement, pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, l'étudiant doit avoir cumulé 5 points « Ouvertures pro. » tout au long de sa Licence : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par les formations, selon la liste et le barème proposés ci-après, permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

Le dispositif de suivi de cette démarche d'orientation se fait entièrement en ligne : les responsables du SUIO ou de la formation, après avoir reçu les justificatifs (liste de présence, attestation, rapport de stage ou d'activité), attribuent le nombre de points correspondant au barème sur l'espace Madoc dédiée.

Dans le cas des étudiants arrivant dans la formation en L2 et n'ayant pas participé au dispositif les années antérieures, 1 point sera attribué d'office par le responsable de la formation (restent 4 points à valider en L2-L3). Dans le cas d'étudiants arrivant dans la formation en L3, 2 points seront attribués par le responsable de formation (restent 3 points à valider en L3).

Attention : Les stages obligatoires validés dans le cadre d'un autre cours, de même que les engagements bénévoles validés dans le cadre du dispositif VEE (Validation de l'Engagement Etudiant) ne peuvent donner droit à des points pour cette UE.

Traduction en notes du barème « Ouvertures pro. » dans l'EC « Ouvertures professionnelles 2 » de L3 :

1 point « Ouvertures pro. » = 4/20

2 pts = 8/20

3 pts = 12/20

4 pts = 16/20

5 pts = 20/20

Exemple : si vous avez fait tout au long de votre Licence un atelier « Prendre la parole en public » organisé par le SUIO (1 pt. « Ouvertures pro. » selon le barème) + un stage entre 30h et 100 h. non obligatoire dans la formation mais en lien avec elle (2 pts) + un volontariat pour encadrer la Journée Portes Ouvertes (1 pt), vous obtenez un total de 4 pts « Ouvertures pro. » = 16/20

La participation aux actions d'orientation n'est pas limitative : vous pouvez aller bien au-delà des 5 points requis, qui garantissent la note de 20/20.

Les étudiants en DA (Dispense d'Assiduité) se voient automatiquement attribuer un certain nombre de points par le responsable de niveau ou de formation :

L1 : 1 point

L2 : 2 points

L3 : 2 points

Validation de l'engagement étudiant

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une UE facultative en fin de cursus (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les engagements non rémunérés sur le territoire national au service d'associations à but non lucratif (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), l'engagement au service de l'université (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de service public (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- (i) qu'il s'agisse d'engagements conséquents (plus de 150 heures par an) ;
- (ii) que le projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre). Responsable de la commission à contacter : nicolas.correard@univ-nantes.fr.

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un rapport d'activité succinct (2-3 pages). Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une bonification de la moyenne générale de 0,25 points en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut avoir lieu à un niveau inférieur du cursus mais n'est validé qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3.

Les stages

Les étudiants régulièrement inscrits au sein d'un des départements de l'UFR Lettres et Langues de l'Université de Nantes ont la possibilité de réaliser un ou plusieurs stages au cours de leur parcours universitaire. Ces stages peuvent être prévus dans la maquette pédagogique et donc être obligatoires ou bien être à l'initiative de l'étudiant. Nous appellerons ces derniers des stages « volontaires ». Ils peuvent se dérouler dans une entreprise, organisme privé ou public, laboratoire, etc., en France ou à l'étranger.

Pourquoi faire un stage ?

- Affiner son choix d'orientation et son projet professionnel
- Découverte en milieu professionnel
- Mettre en application ses connaissances
- Valoriser et développer de nouvelles compétences

Aucun stage ne peut se dérouler sans une convention qui doit impérativement être signée au préalable par toutes les parties. *Aucune signature à posteriori.*

1. Cherchez une structure d'accueil et faites agréer votre stage par un de vos enseignants. Demandez-lui d'être votre enseignant référent.

2. Téléchargez la convention de stage sur le site de l'Université dans la rubrique : « Stage et insertion professionnelle »

(<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/stage-et-insertion-professionnelle>)

3. Réunissez vos pièces obligatoires :

- Une copie de l'attestation "Responsabilité civile et Assurance";
- Une copie de votre attestation de couverture Sécurité sociale.

4. Déposez en main propre ou par mail vos conventions accompagnées de vos pièces obligatoires 10 jours avant le début du stage au secrétariat pédagogique dûment complétés avec votre signature ainsi que

- le représentant de l'organisme d'accueil,
- le tuteur de stage de l'organisme d'accueil,
- votre enseignant référent

Attention : en cas d'envoi par mail, les conventions de stage devront être envoyées en format PDF couleur. Les documents de mauvaise qualité ne seront pas acceptés.

5. Récupérez votre convention après signature du doyen. *L'UFR Lettres et Langues est le dernier signataire de la convention.*

Toute modification d'une des clauses de la convention (missions, dates, lieu, durée, montant de la gratification) devra faire l'objet d'un avenant et une demande d'autorisation devra être remplie en cas d'absence exceptionnelle. Pour obtenir un avenant, vous devez contacter le secrétariat pédagogique.

La mobilité internationale

Les mobilités à l'étranger peuvent avoir lieu en Licence 3 ou en Master 1. En effet le projet de mobilité doit s'élaborer l'année précédant le départ (en L2 pour partir en L3) auprès du responsable pédagogique des relations internationales du département des Sciences du Langage.

La mobilité peut porter sur un semestre d'études ou alors sur l'ensemble de l'année universitaire. Le/Les semestres à l'étranger sont validés sur la base d'un contrat pédagogique signé par les 2 universités avant le départ et seront modifiable une fois sur place, en ayant au préalable l'accord de l'université d'accueil et l'université de Nantes.

Les choix des matières étudiées à l'étranger se feront avec le responsable pédagogique d'année, elles doivent être choisies en cohérence avec votre filière et votre projet professionnel.

Les différents programmes de mobilité :

- **Erasmus +** : L'Erasmus+ est un programme financé par l'Union européenne et proposant des mesures destinées à soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur, notamment l'échange d'étudiants.
- **Le programme BCI** : Le Bureau de Coopération interuniversitaire (BCI) est un organisme qui regroupe 9 établissements universitaires québécois. Le programme BCI vous offre la possibilité d'étudier au Québec, en français ou en anglais, pendant un ou deux semestres.
- **Le programme ISEP (Etudes aux Etats Unis)** : Le réseau *International Student Exchange Programs* (ISEP) associe une centaine d'universités et de collèges américains à un nombre comparable d'universités réparties dans le monde entier, dont Nantes Université.

Liste des partenariats Européens et hors Europe des Licences Sciences du Langage :

- | | |
|------------------|----------------|
| ➤ L'Allemagne | ➤ La Norvège |
| ➤ La Biélorussie | ➤ Les Pays Bas |
| ➤ La Croatie | ➤ La Russie |
| ➤ L'Espagne | ➤ La Tunisie |
| ➤ La Géorgie | |
| ➤ Le Mexique | |

Pour toutes informations complémentaires notamment sur la listes des partenariats, veuillez-vous référer au lien ci-dessous :

<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/international>

Contact : international.lettres@univ-nantes.fr

UN

U

Nom du service ou de la direction
Info complémentaire
Info complémentaire

url.univ-nantes.fr